

---

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

## Accord douanier Europe – États-Unis

**Saint-Cloud, le 29 juillet 2025** – Suite à l'annonce, dimanche 27 juillet, qu'un accord a été trouvé entre l'Union Européenne et les États-Unis sur la question des droits de douane, **Éric Trappier**, Président-Directeur Général de Dassault Aviation, déclare : « *Dassault Aviation est satisfait que l'Aéronautique soit exonérée de droits de douane. Cette exonération est positive pour les industriels du secteur, des deux côtés de l'Atlantique* ».

\* \* \*

### À PROPOS DE DASSAULT AVIATION :

Avec plus de 10 000 avions militaires et civils livrés dans plus de 90 pays depuis un siècle (dont 2 700 Falcon), Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, la production, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires et les systèmes spatiaux. En 2024, le chiffre d'affaires de Dassault Aviation s'est élevé à 6,2 milliards d'euros. Le Groupe compte 14 600 collaborateurs. [dassault-aviation.com](https://dassault-aviation.com)

---

### CONTACTS PRESSE :

#### Communication institutionnelle

Stéphane Fort +33 (0)1 47 11 86 90 - [stephane.fort@dassault-aviation.com](mailto:stephane.fort@dassault-aviation.com)

Mathieu Durand +33 (0)1 47 11 85 88 - [mathieu.durand@dassault-aviation.com](mailto:mathieu.durand@dassault-aviation.com)

Photos HD : [mediaprophoto.dassault-aviation.com](https://mediaprophoto.dassault-aviation.com)

Vidéos HD : [mediaprovideo.dassault-aviation.com](https://mediaprovideo.dassault-aviation.com)